Diplôme Universitaire en Santé au Travail
2025-2026

Équipe de la formation :
Pr M-P. LEHUCHER-MICHEL, Responsable de la formation
Pr A. VILLA, Responsable de la formation
Mme A-F. FINETTE, Coordonnatrice pédagogique IDEST

Le risque de chute de hauteur chez les électriciens lors de l'utilisation du matériel dérogatoire

Lombardo Amandine

TUTEURS :

Dr R. GRARE, Médecin du travail
Mme J. GAGNARD, IDEST

MEMBRES DU JURY :

Dr A. LANDI, Médecin du travail
Dr M. BOUHADFANE, Médecin du travail
Mme S. PERREAUT, IDEST

L’entreprise

- **Groupe SNEF**
  - Génie électrique
  - 15000 salariés
  - Secteur tertiaire et industriel
- **SPST**
  - Autonome
  - 1 IDEST, 1 MDT
  - 1400 salariés
  - Secteur Bouches-du-Rhône





Le risque de chute de hauteur

- **Pas de définition réglementaire du travail en hauteur**
  - Existence d'une dénivellation

- **Accidentologie**
  - 3ème cause AT avec arrêt
  - Coût pour la collectivité et l'entreprise (durée +43%)
  - 2x plus mortelle que chute de plain-pied

- **Plan Santé Travail 2026-2030**

Le matériel dérogatoire

- **Escabeaux, échelles et marchepieds**
  - Pas de structure intégrée de protection collective

- **Article R4323-63 :** « […] ces équipements peuvent être utilisés **en cas d'impossibilité** technique de recourir à un EPC ou lorsque l'évaluation du risque a établi que ce **risque est faible** et qu'il s'agit de travaux de **courte durée** ne présentant **pas un caractère répétitif**. »

- **Constat : 7% des AT SNEF**
  - 2 chutes /5 liées au MD → 2x la fréquence nationale
  - Contraintes organisationnelles et spatio-temporelles

Hypothèse

- Malgré les actions de prévention menées par l'équipe QSE, pas de baisse de l’accidentologie au cours des dernières années

- Suite aux échanges avec les salariés, le SPST souhaite approfondir la démarche préventive existante en formulant l’hypothèse :

S’il y a une sur-représentation des chutes de hauteur liées à l’utilisation du matériel dérogatoire, c’est parce qu'il y a une banalisation du recours à ces équipements.

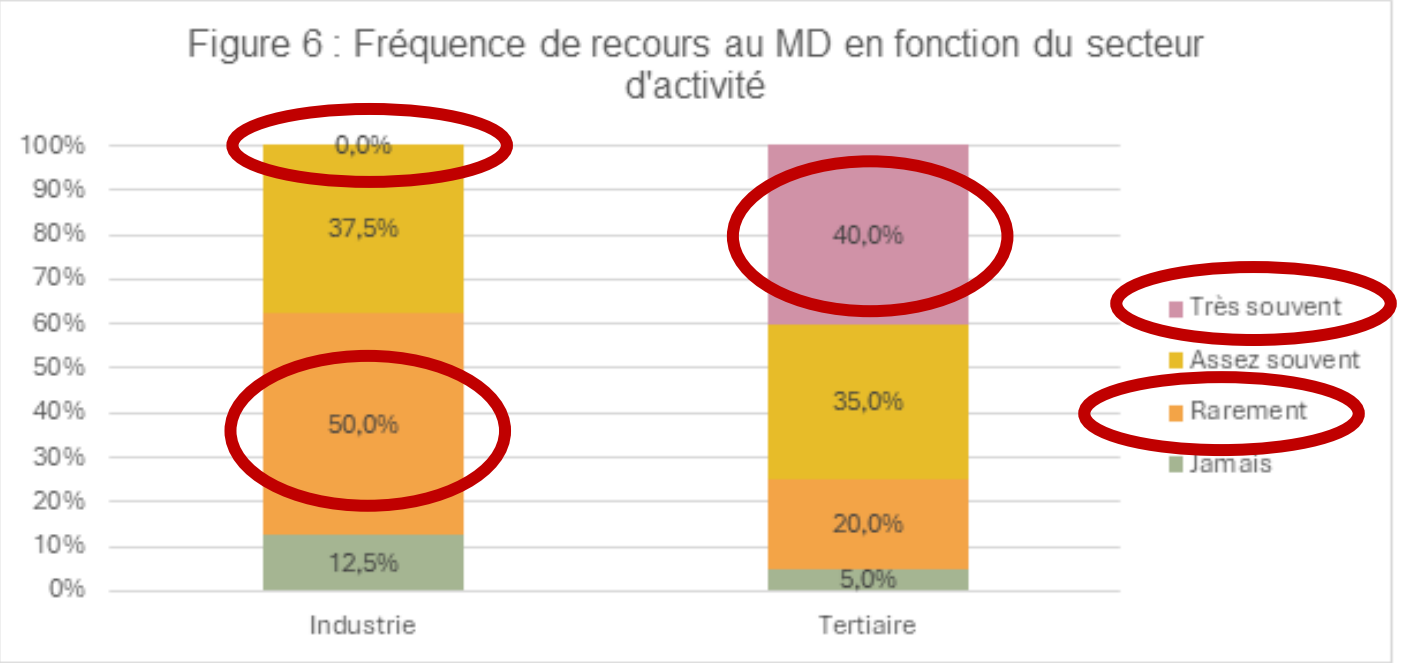
Matériel et méthodes

- **Enquête par questionnaire** (cf annexe II)
  - Fréquence d'utilisation, facteurs de recours, perception du risque, son évaluation préalable, les causes des chutes et leur prévention
- **Périmètre 411 électriciens**
  - agent technique, ouvrier pro, chef d'équipe, chef de chantier
- **Déploiement pendant visite intermédiaire** (logigramme en annexe I)
  - entre mi-avril et mi-juillet
- **28 questionnaires réalisés** (participation 100%)

Principaux résultats

- **Fréquence travail en hauteur** : 78,6% (22/28) assez souvent ou très souvent

- **Fréquence recours au MD** : 64,3% (18/28) assez souvent ou très souvent



- **Principaux motifs de recours au MD très souvent** :
  - Disponibilité immédiate 20 % (4/20)
  - Co-activité 30 % (6/20)
  - Délai de chantier 30 % (6/20)
  - Contrainte manutention EPC 50 % (14/28)

Principaux résultats (2)

- **L'importance du risque** est côté par 60,7% (17/28) des répondants entre 6 et 10 /10 (pas différence entre secteurs)

Figure 11 : Cotation de l'importance du risque en fonction de l'ancienneté

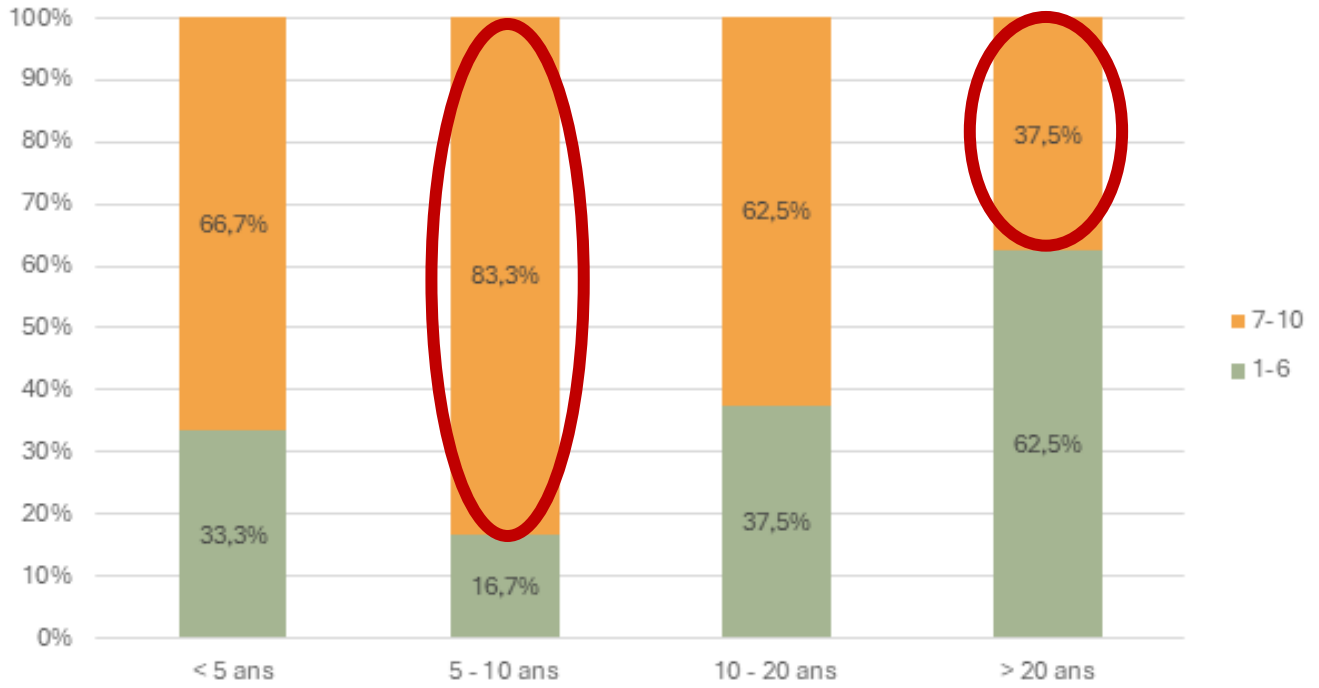
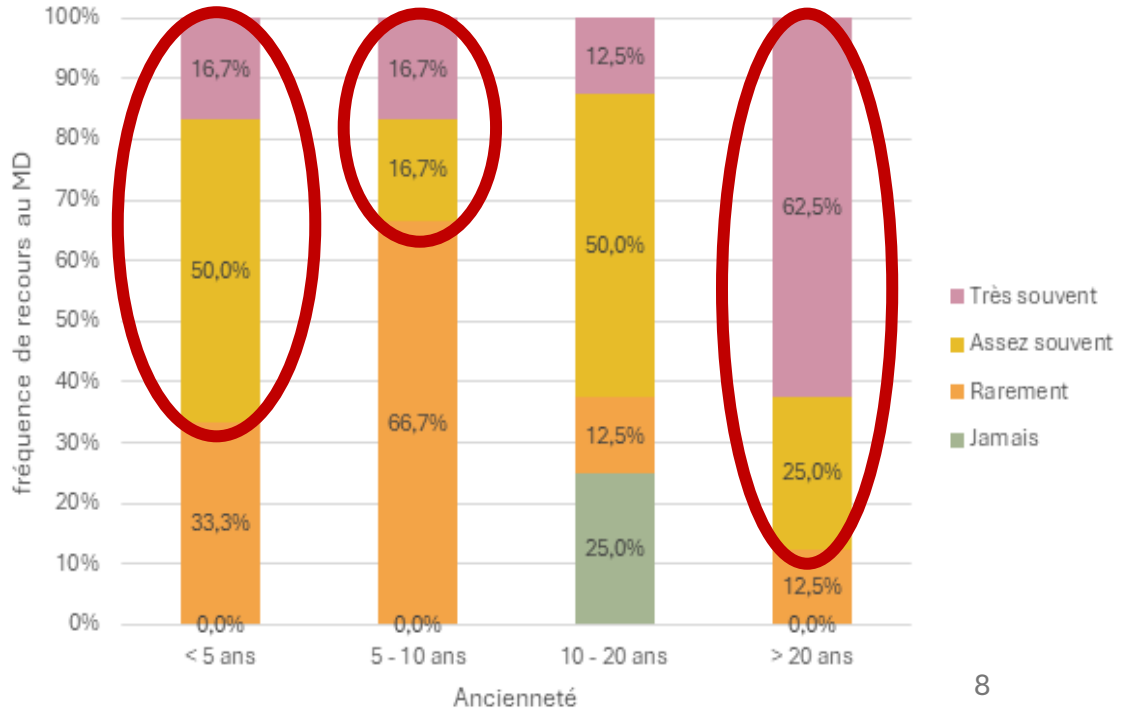


Figure 7 : Proportions de recours au MD en fonction de l'ancienneté



Discussion

- **Etude limitée par la taille réduite de l'échantillon**, permettant seulement d'identifier des tendances
  - Poursuite du déploiement afin d'obtenir des résultats plus solides

- **Conforterait notion de banalisation**
  - Car la perception de l'importance du risque est identique entre secteur tertiaire et industrie
  - mais le recours au MD est plus fréquent dans le secteur tertiaire, moins contrôlé et laissant plus d'espace pour l'expression des perceptions individuelles

- **L'ancienneté au poste** : déterminant important de cette banalisation
  - La cotation de l'importance du risque va diminuer et le recours au MD va augmenter

- **Installation d'une logique de facilité et d'adaptation** au contexte
  - En cohérence avec la littérature disponible

Projet professionnel IDEST

- **L'Entretien Motivationnel** (Miller et Rollnick)
- **Style conversationnel centrée sur la personne**
- Visant à renforcer les **motivations intrinsèques** et à soutenir l'**engagement vers le changement**
- **Guider** en adoptant une **posture non jugeante**, respectueuse de l'**autonomie** du salarié
- Concept de l'**ambivalance**
- Cette approche a permis d'instaurer un **climat de confiance** et une **dynamique de coopération**

Projet professionnel IDEST (2)

- **L'Entretien Motivationnel collectif**
  - Permettrait d'élargir état des lieux et créer espace d'échanges pour formuler des pistes d'actions
  - De l'électricien jusqu'au chargé d'affaire
  - Groupe 6 à 8 personnes
  - Tous les 3 à 4 mois
- **Priorité secteur tertiaire**
- **Evaluation des séances**
- **Formation de l'IDEST préalable**

Conclusion

- Risque de chute de hauteur est un enjeu de santé au travail
- Hypothèse confortée par l'enquête
- Entretien Motivationnel = outil pertinent pour la démarche de prévention de l’IDEST
- Posture professionnelle réflexive et structurée



MERCI DE VOTRE ATTENTION

